

## **Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 30 Mai 2017**

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 30 Mai 2017, à partir de 9h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

*Etaient présents :*

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY  
Perrine CHARVOLIN-VOLTA  
Laura MARTINEZ

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 Avril 2017**

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société**

A la date du 24/05/2017 :

- Carnet de commandes : 2.9 M€ (hors Carnot).
- Carnet de négociation : 4.6 M€
- Facturation : 2.4 M€
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est très saine.

### **3. Informations/ consultations relatives aux orientations stratégiques de l'entreprise, à la situation économique et financière de l'entreprise et à la politique sociale de l'entreprise**

La Base de Données Economiques et Sociales est un support d'informations qui permet aux représentants du personnel de donner un avis sur les 3 consultations annuelles ci-dessus mentionnées.

L'ensemble des documents fournis au CE est suffisant pour avoir des informations claires sur l'état de la société. Aucune remarque particulière n'a été formulée.

#### 4. Questions diverses

- Mise en place d'une charte sur le droit à la déconnexion : Une charte devra être mise en place dans le but notamment d'éviter que les outils informatiques ne fassent trop empiéter le travail sur la vie privée. Une proposition de document de travail sera transmise au CE par la Direction
- Mise en place d'une procédure de recueillement de signalement anti-corruption: Les entreprises de plus de 50 salariés doivent désigner une ou plusieurs personnes chargées de recevoir les signalements. La Direction doit mettre en place une procédure de signalement pour faciliter les démarches des lanceurs d'alerte.
- Des modifications devront être apportées au règlement intérieur :
  - Ajouter un paragraphe relatif à l'interdiction de vapoter
  - Ajouter un paragraphe sur les agissements sexistes
- Une personne bénéficie du télétravail à temps partiel et pour une durée déterminée pour raisons médicales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h00.

La prochaine réunion du CE aura lieu le *Vendredi 30 Juin 2017 à 9h00*.

A Ecully, le 30 Mai 2017,

Jean-Christophe ABRY  
Secrétaire du CE Centrale Innovation

